



Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement du 17 septembre 2025 à 16h00, au local 406, édifice Maloney.

Sont présents :

Beaupré, Nicole	Enseignante
Blais, Jérémie	Représentant des élèves
Caouette, Valérie	Directrice adjointe
Desgroseilliers, Anaïs	Représentante des élèves
Giguère, Patcey	Directrice
Lapointe, Clairette	Présidente et membre de la communauté
Martin, Joan	Secrétaire et membre de la communauté
McGrath, Sandra	Représentante des enseignants
Montreuil-Morrisette, Ely	Représentante des élèves
Pilon, Camilie	Enseignante
Poirier, Isabelle	Représentante des professionnels
Renaud-Lacelle, Pascale	Enseignante
Roy, Isabelle	Directrice adjointe
Turcotte, Isabelle	Représentante du soutien

Sont absents :

Bertrand, Étienne Mamadou	Gestionnaire administratif d'établissement
Bissonnette, Claudine	Représentante des élèves
Diallo, Kadiatou	Représentante des élèves

Observatrice :

Deschênes, Lise	Enseignante
-----------------	-------------

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance à 16h00

Le quorum est constaté.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Proposée par : Camilie Pilon

Appuyée par : Isabelle Poirier

Adopté à l'unanimité

3. **Parole au public**

Pas de public.

4. **Composition du conseil d'établissement pour 2025-2026 et élection au poste de président du conseil d'établissement**

Madame Giguère informe les membres des démarches qui ont été faites afin de bonifier la représentation des élèves et membres de la communauté au sein du conseil. Elle invite chacun des membres à se présenter.

Élection à la présidence – Madame Lapointe manifeste son intérêt à poursuivre ce mandat.

Il est proposé par Isabelle Poirier, appuyée par Nicole Beaupré, de nommer Madame Lapointe présidente du conseil d'établissement pour l'année 2025-2026,

Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par Isabelle Turcotte, appuyée par Camilie Pilon, de nommer Joan Martin secrétaire du conseil d'établissement pour l'année 2025-2026,

Adopté à l'unanimité.

5. **Adoption du procès-verbal de la dernière séance (2024-06-17)**

Un membre adresse une question relative au point 7.

Le procès-verbal est adopté à la suite de modifications apportées à la liste des présences.

Proposée par : Sandra McGrath

Appuyée par : Pascal Renaud-Lacelle

Adopté à l'unanimité

6. **Suivi au procès-verbal (2024-06-17)**

Le suivi prévu au point 7 a été fait au point précédent.

7. **CE2526-01 – Adoption du calendrier des réunions du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais pour l'année 2025-2026**

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique, art. 67, le Conseil d'établissement doit prévoir les rencontres de l'année en cours et, selon les besoins, d'autres rencontres pourraient être ajoutées en cours d'année ;

CONSIDÉRANT que les membres se sont entendus pour que les rencontres aient lieu aux dates suivantes :

1e réunion : le mercredi 17 septembre 2025

2e réunion : le mercredi 19 novembre 2025

3e réunion : le mercredi 4 février 2026

4e réunion : le mercredi 17 juin 2026

IL EST PROPOSÉ par Pascal Renaud Lacelle, appuyée par Nicole Beaupré, d'adopter le calendrier des séances du conseil d'établissement 2025-2026.

Adopté à l'unanimité.

8. Boîte d'outils pour le conseil d'établissement

On invite les membres à consulter la boîte à outils créée à leur intention.

9. Capsules de formation – conseil d'établissement

Madame Giguère informe les membres qu'ils sont tenus de visionner les capsules de formation, d'en informer la direction lorsque ce sera complété. Nous devons prochainement confirmer à nos instances supérieures que cela a été fait

10. CE2526-02 - Activités éducatives et culturelles 2025-2026 – Mandat de la direction

CONSIDÉRANT l'importance de créer un sentiment d'appartenance chez les élèves ;

CONSIDÉRANT le besoin d'activités sociales et notre intérêt pour de nouvelles activités pouvant répondre à notre mission ;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'établissement doit approuver le calendrier des activités des élèves nécessitant un changement à l'horaire (article 87) ;

CONSIDÉRANT que le mandat est donné à la direction pour approuver les activités ou sorties du Centre en cours d'année, avec entérinement au CE ;

IL EST PROPOSÉ par Camilie Pilon, appuyée de Sandra McGrath, d'accepter le calendrier des activités tel que présenté et de donner le mandat à la direction d'autoriser des modifications au calendrier des activités ou d'ajouter de nouvelles activités.

Adopté à l'unanimité.

Un membre suggère que l'on sensibilise les enseignants au fait qu'il n'est pas toujours évident pour certains élèves de faire des sorties en individuel sur le temps de classe, la question du transport se pose pour plusieurs élèves.

11. CE2526-03 - Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

On relate le processus de consultation et passe en revue le *Plan de lutte contre la violence et l'intimidation*, remis au membres séance tenante.

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique, art. 75.1, le conseil d'établissement doit, sur la recommandation de la direction de l'établissement, adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation ;

CONSIDÉRANT l'analyse de situation faite par les services complémentaires du Centre Compétences Outaouais ;

CONSIDÉRANT que le plan de lutte contre la violence et l'intimidation est un document à réviser annuellement ;

IL EST PROPOSÉ par Nicole Beaupré, appuyée par Isabelle Poirier, que le plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour l'année scolaire 2025-2026 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

12. Prévision budgétaire 2025-2026

Madame Giguère informe les membres que la prévision budgétaire nous sera transmise sous peu et que le temps qui nous est alloué pour son adoption est limité. On propose donc la tenue d'un conseil d'établissement extraordinaire le mercredi 1^{er} octobre, 16h00.

13. Information de la direction

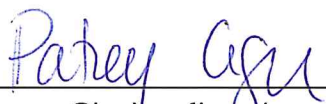
Retour sur la rentrée scolaire – Très belle rentrée, tout s'est bien déroulé, presque tous nos programmes sont en liste d'attente. Beau travail de l'ensemble de l'équipe.

14. Question ou commentaires des membres


Aucun sujet.

15. Levée de la séance

Tous les points ayant été discutés, la présidente annonce la levée de l'assemblée à 17h05.



Patcey Giguère, directrice



Clairette Lapointe, présidente